

Règlement Trophée Class40 Solo 2026

Le calendrier de la Class40 comprend des épreuves océaniques, offshore et côtières. Ce calendrier est établi chaque année par le Conseil d'Administration et diffusé sur le site www.class40.com.

Les trophées Class40 sont des classements en points.

Le trophée Solo récompense à la fin de la saison le skipper, adhérent de la Class40, (ci-après le « **Skipper Adhérent** ») qui aura obtenu les meilleurs résultats sur la saison 2026 dans le cadre du programme de courses en solitaire programme visé à l'article 2 ci-après.

ARTICLE 1 - REGLEMENT

Le Trophée Class40 Solo est organisé par l'Association Class40. Ce Trophée est régi par le présent règlement, auquel aucune modification ne pourra être apportée sans l'accord du Conseil d'Administration de l'Association Class40.

Ce trophée ne sera validé que si, sur les 3 épreuves de son programme, 2 épreuves minimum, dont une transat, ont eu lieu, avec au moins 7 participants classés sur chacune de ces 2 épreuves.

Pour la troisième épreuve, celle-ci ne sera comptabilisée que dès lors qu'elle comprendra un minimum de 5 participants inscrits.

ARTICLE 2 – PROGRAMME

Les 3 épreuves suivantes sont inscrites au programme du Trophée Class40 Solo 2026.

A chacune, un coefficient déterminé par le Conseil d'Administration, est appliqué :

- | | |
|-----------------|---------|
| • LA TRIN'40 | coeff 1 |
| • DRHEAM CUP | COEFF 1 |
| • ROUTE DU RHUM | COEFF 3 |

ARTICLE 3 – CERTIFICAT CLASS40 ET CONTROLE DE JAUGE

Seuls les Skipper Adhérents à jour de leurs cotisations d'adhérents à la Class40 au moment du déroulement de l'épreuve à comptabiliser au trophée et les bateaux dotés d'un certificat de jauge Class40 en cours de validité, ayant participé à l'une des épreuves ci-dessus, seront et classés dans le Trophée. Des contrôles de jauge pourront être effectués à la discréction du mesureur de classe.

ARTICLE 4 – PRINCIPES DE CLASSEMENT

Le classement du Trophée se fera en retenant les points obtenus sur l'ensemble des épreuves inscrites au programme ci-dessus.

Chaque participation à une épreuve donne droit à un nombre de points en fonction de son classement et du nombre de participants à cette épreuve suivant la table Cox-Sprague ci-dessous.

Le vainqueur du Trophée sera donc le Skipper Adhérent ayant marqué le plus de points.

Classement	Nombre de partants																		
	< ou = 5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	> ou = 20			
1er	56	59	62	65	68	71	74	77	80	83	86	89	92	95	97	100			
2ème	51	53	56	59	62	65	68	71	74	77	80	83	86	89	91	94			
3ème	48	50	52	55	58	61	64	67	70	73	76	79	82	85	87	90			
4ème	46	48	50	52	54	57	60	63	66	69	72	75	78	81	83	86			
5ème	45	47	48	49	51	54	57	60	63	66	69	72	76	78	80	83			
6ème	46	47	48	50	51	54	57	60	63	66	69	72	75	77	80				
7ème		46	47	49	50	52	55	58	61	64	67	70	73	75	78				
8ème			46	48	49	51	53	56	59	62	65	68	71	73	76				
9ème				47	48	50	51	54	57	60	63	66	69	71	74				
10ème					47	49	50	52	55	58	61	64	67	69	72				
11ème						48	49	51	53	56	59	62	65	67	70				
12ème							48	49	51	54	57	60	63	65	68				
13ème								48	49	52	55	58	61	63	66				
14ème									48	51	54	57	60	62	65				
15ème										50	53	56	59	61	64				
16ème											52	55	58	60	63				
17ème												54	57	59	62				
18ème													56	58	61				
19ème														57	60				
20ème															59				
21ème																58,5			
22ème																	58		
23ème																	57,5		
24ème																		57	
25ème																		56,5	
etc.																			56
DNF	20 (sans coefficient)																		
DNS	0																		

ARTICLE 5 – ARBITRAGE DES EGALITES

A l'issue des épreuves du Trophée, en cas d'égalité de points, la meilleure place au classement général sera déterminée en tenant compte du résultat obtenu à l'épreuve ayant réunie le plus de participants.

ARTICLE 6 – Interprétation

Seul le Conseil d'Administration, saisi à la demande d'un Skipper Adhérent, sera compétent pour procéder à l'interprétation du présent règlement.

Pour le Conseil d'Administration

Vanessa Boulaire, Directrice Générale de l'association Class40